

Rapport du jury de la certification complémentaire en HDA

Session 2025

La certification complémentaire : organisation générale et calendrier

La certification complémentaire en HDA (Histoire de l'art) répond à une organisation qui relève autant d'une conduite de la politique éducative du ministère de l'Éducation nationale que de sa déclinaison (dans son versant certificatif) par le SIEC, pour les académies franciliennes.

Chaque année en septembre, le SIEC publie un arrêté. Celui-ci, visant l'accompagnement du parcours des personnels enseignants du premier ou du second degré et relevant du ministère de l'Éducation nationale, définit les conditions d'attribution d'une certification complémentaire.

Plusieurs articles y stipulent les registres d'inscription, le calendrier et les documents à téléverser sur le portail Cyclade.

Cet arrêté est doublé d'une circulaire émise aux mêmes dates et fixant l'organisation générale des différentes certifications complémentaires. L'histoire de l'art est l'une des certifications du champ artistique, parmi plusieurs : cinéma-audiovisuel, danse, théâtre et arts du cirque. D'autres certifications sont proposées : l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique, le français langue seconde, l'enseignement en langue des signes, enfin les langues et cultures de l'antiquité.

La délivrance d'une certification comme celle de l'histoire de l'art a pour fonction selon la note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 de :

- permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours de recrutement ;
- constituer un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement, afin de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui en ont la charge.

Le calendrier se présente schématiquement de la façon suivante, selon des périodes similaires d'une année sur l'autre

- Deuxième quinzaine de septembre, inscription via la plateforme du SIEC
- Début novembre, remontée du dossier constitué par le ou la candidate
- Mars/ avril, tenue des oraux selon les différents calendriers
- Fin mai, publication des résultats (toutes certifications confondues)

Le profil de l'épreuve de la session 2025

- Répartition des candidats par corps de recrutement:

En amont des conditions requises valant pour inscription légitime et recevable, le profil des inscriptions est le suivant :

	Paris	Créteil	Versailles
Professeurs inscrits	18	41	52
	Paris	Créteil	Versailles

Compte tenu des attendus et conditions requises, la certification concernait cette année :

	Paris	Créteil	Versailles
Professeurs	16	41	52
	Paris	Créteil	Versailles

Il est donc à noter que cette année, le taux d'inscription égale quasiment le taux de candidats présentant les attendus en amont de l'épreuve. L'ensemble souligne combien le travail de suivi et d'accompagnement en académie, notamment conduit par les corps d'inspection, s'est avéré pertinent.

- Ratio inscrits /présents :

Il y avait cette année 21 candidats absents sur l'ensemble de la cohorte des candidats inscrits, soit sept de plus que l'an dernier.

- Répartition académique et disciplinaire :

	Paris	Créteil	Versailles	Total
Allemand	/	/	1	1
Anglais	1	1	2	4
Arts Plastiques	2	3	6	11
Education Musicale	3	8	5	16
Histoire Géographie	5	12	8	25
Italien	/	/	1	1
Lettres Classiques	/	1	2	3
Lettres Modernes	1	7	11	19

Mathématiques	1	/	/	1
Professeur des écoles	2	/	/	2
Philosophie	1	2	/	3
Lettres - Histoire	/	1	/	1
Arts appliqués	/	/	1	1
Total	16	35	37	88

- Résultats :

Le jury a pu écouter 88 candidats.

53 ont été admis (soit 20 de plus que l'an dernier). La moyenne des admis est de 14,65. Les notes s'échelonnent entre 04 et 20. La moyenne générale de l'épreuve est de 11,85.

Le profil, les motivations des candidats & les attendus scientifiques

Les profils disciplinaires des admis sont les suivants :

	Région académique		Région académique
Allemand	1	Philosophie	3
Anglais	2	Lettres - Histoire	1
Arts plastiques	5		
Arts appliqués	1		
Education musicale	9		
Histoire Géographie	16		
Lettres Classiques	1		
Lettres Modernes	11		
Mathématiques	1		

Plusieurs points sont à souligner quant à l'origine disciplinaire des candidats admis : Parmi les disciplines non-artistiques, les lettres et l'histoire-géographie dominent, ce qui correspond à la tendance des années antérieures. En revanche, le nombre croissant de professeurs issus des disciplines artistiques peut être un sujet de satisfaction. Il répondra pleinement aux besoins des équipes de lycées qui recherchent parfois, au vu notamment des sujets posés dans le cadre des épreuves de l'enseignement de spécialité de ces dernières sessions du baccalauréat, un soutien porté par ces mêmes disciplines.

Les motivations des candidats demeurent diverses. Nous en retiendrons les plus saillantes :

- Un projet professionnel d'évolution de carrière permettant ainsi de candidater sur un poste spécifique ou plus largement sur des horaires d'enseignement en lycée,
- Une nécessité de conforter sa légitimité au sein d'une équipe conduisant l'enseignement d'histoire des arts en lycée,
- Un souhait de faire reconnaître un premier parcours en histoire de l'art
- Un souhait de donner de la lisibilité à son propre profil dans le cadre de l'enseignement et de la conduite de projets en collège, voire en école élémentaire ou dans la voie professionnelle.

\$\$\$\$\$

La préparation des candidats

Il reste en tout premier lieu nécessaire de lever la confusion générée par les intitulés « certification complémentaire en histoire **de** l'art » et « enseignement de l'histoire **des** arts ». Chaque préparationnaire se doit de réfléchir les contours élargis qu'implique le pluriel de la formulation relative à l'enseignement « histoire des arts ». À ce titre, un ou une professeure engagée dans ce parcours certificatif doit veiller à réfléchir, penser des œuvres, mais aussi des contextes, des courants artistiques, tout en les analysant et les mettant en perspective de la diversité des autres champs artistiques. Le ou la candidate veille ainsi à ne pas se restreindre aux domaines les plus fréquemment mobilisés au sein de la discipline universitaire : peinture, sculpture et architecture. Par ailleurs, l'approche scientifique ne doit pas éluder une connaissance effective des modalités de travail portées par des collectifs interdisciplinaires. L'éducation à l'art et par l'art, rappelle à chaque acteur, la manière dont la transversalité de l'enseignement s'avère nécessaire en mettant en avant les lieux des apprentissages, les interlocuteurs et les temps de l'élève.

Dans ce cadre, les candidats sont invités à clarifier pour eux-mêmes et en amont des oraux, les frontières qu'ils envisagent entre l'éducation artistique et culturelle (EAC), le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) et l'enseignement de l'histoire des arts. Chaque année, les membres du jury constatent des réponses approximatives générées par une diversité de propositions présentées. Si tous les dispositifs peuvent faire sens pour des élèves sur une situation donnée, cette diversité doit malgré tout engager les candidats à mesurer les différences et/ou similitudes qui existent entre une pédagogie de projet, un parcours de formation parfois interdisciplinaire et la dimension scientifique d'un enseignement étayé d'un programme, mais porté par différents lieux.

Comme lors de toute épreuve de certification complémentaire, les jurys peuvent apprécier des candidats d'ores et déjà rompus à l'exercice de la présentation et l'échange. Ces mêmes candidats se montrent en pleine maîtrise des attendus et en capacité de se projeter dans une mission d'enseignement. En contrepartie, il demeure un certain nombre de candidates et candidats qui n'ont pas préparé suffisamment leur prise de parole. On retrouve alors des tendances dont voici les éléments les plus saillants :

- Étayage scientifique fragile ;
- Méconnaissance des programmes et de la place de l'histoire des arts dans le parcours de formations des élèves ;
- Présentation de projets en lien avec des partenaires mais manquant d'une réflexion sur ce même parcours et sur la place nécessaire d'un collectif de travail.

Afin de permettre aux candidats volontaires de s'envisager en réussite, les trois académies proposent des dispositifs de préparation inscrits au sein des parcours EAFC. Ces dispositifs permettent de mieux circonscrire les enjeux et les attendus de l'épreuve, tout en envisageant des moments d'accompagnement perlés (préparation à l'oral, observations et échanges au sein d'une équipe en établissement, etc.)

Administrativement, le premier enjeu de chaque candidat réside dans le fait de rédiger un dossier qui sera, en amont de l'épreuve orale, tant un outil de synthèse propice à la formalisation d'une pensée pour le candidat, qu'une manière d'approcher la réflexion et le parcours de chaque candidat pour les membres de la commission concernée. Car le premier enjeu se situe bien à ce stade : établir un juste ratio entre un dossier/C.V. et un dossier/projet, entre la recherche d'une validation d'un parcours précédent et une réflexion qui en trace des perspectives.

Dans le domaine du savoir, nul ne peut se prévaloir de connaissances qui couvrent l'ensemble des domaines connexes à l'histoire des arts. Toutefois, il s'agit bien d'une certification complémentaire dans un domaine non pourvu d'un concours de recrutement. Les candidats doivent donc profiter de cette démarche de professionnalisation pour ré-interroger leur expertise dans tous les champs, dont les plus éloignés de leurs centres d'intérêts premiers. En ce sens, la note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 met en lumière des éléments dont il faut savoir mesurer la teneur :

Le jury évaluera les connaissances et compétences suivantes :

- *de solides notions d'histoire générale de l'art, incluant une maîtrise de la chronologie et du vocabulaire propres à chacun des domaines d'expression artistique relevant de l'histoire de l'art ;*
- *la connaissance des problématiques et des méthodes de l'histoire de l'art ;*
- *la capacité à analyser une œuvre sous divers angles d'approche, et à la mettre en relation avec d'autres œuvres et domaines artistiques sur la base de concepts historiques et esthétiques pertinents ;*
- *la connaissance et la pratique des institutions et structures patrimoniales locales, et la capacité à les mobiliser au service de l'enseignement de l'histoire des arts ;*

- la capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe et avec la contribution de spécialistes et d'institutions, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis et au moins un projet de classe, en lien avec les programmes des cycles 3 et 4, ou/et des enseignements optionnels et de spécialité au lycée.

Les fragilités détectées peuvent donc être d'ordre scientifique. Cependant, elles peuvent tout autant souligner des lacunes liées à la didactique de l'enseignement, à la nature des projets à conduire, ou plus spécifiquement à une méconnaissance des acteurs institutionnels et leurs rôles potentiels.

La gestion de la prise de parole au sein de l'oral

La prise de parole permettra aux candidats les plus aguerris de maîtriser la nature des échanges. À tel titre, certains candidats se montrent autant en capacité de mobiliser des idées au service de leur présentation, qu'à l'écoute et dans une posture d'échanges avec le jury. À la marge heureusement et concernant la forme, d'autres candidats mesurent difficilement les conséquence d'une présentation assujettie à la lecture de leurs notes, à la non mesure du temps mais aussi, à une prise en compte relative de l'importance de leur intonation et de leur posture. Sur le fond, la redite *stricto sensu* des éléments du dossier s'avère quelque peu maladroite, tout autant que la présentation non-problématisée du propos.

Il est donc nécessaire de rappeler qu'être présent et disponible face à un groupe d'élèves, au sein de séquences disciplinaires que l'on maîtrise, n'est pas forcément gage d'une performance face à un jury en situation d'évaluation.

L'oral se prépare en connaissance des leviers qui font d'un orateur ordinaire, un candidat en situation de maîtrise de l'exercice. Car il s'agit bien là de convaincre. Les candidats qui ont réussi cette épreuve ont réalisé une présentation claire, concise et ouverte, en dégageant une problématique pertinente. La posture, le rythme de la parole, l'intonation et la disponibilité sont aussi des éléments qui valorisent la prise de parole des candidats et renforcent leur discours. Par ailleurs, au cours du temps d'échange qui suit la présentation, l'on ne peut qu'engager les candidats à se montrer disponibles, ouverts aux propos et aux questions du jury. Ce temps d'échange dit aussi beaucoup sur la capacité d'un candidat à écouter autrui et avancer dans sa propre réflexion par la même occasion.

Il convient donc de se préparer à cette épreuve orale en tenant compte de ces éléments premiers.

§§§§§

Conclusion

La préparation d'une telle certification nécessite un peu de temps et une approche distanciée de son propre parcours. Renforcer des compétences scientifiques dans les différents domaines, réfléchir aux partenariats, penser les interactions entre les différentes disciplines convoquées autour d'une question, s'envisager en situation de présentation et d'interaction avec un jury autour de questions diverses, autant d'entrées différentes qui ont favorisé cette année la réussite de 53 candidats.

Il appartient à celles et ceux qui souhaitent mettre le maximum de chance de leur côté, de ne pas attendre le dernier moment pour s'emparer d'un tel projet. Si les dispositifs de formation peuvent soutenir les candidats désireux de réussir, seule une veille personnelle permettra aux futurs lauréates et lauréats d'organiser méthodiquement leurs propres rapports aux connaissances et aux rencontres.